

Thème n°4	Axe 2	Dossier
Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques.	Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences. Urbanisation et préservation du patrimoine	Etude de cas : Bordeaux, Port de la Lune, et son inscription sur la Liste du patrimoine mondial
Auteur	Marie Patou, chargée de mission Patrimoine-Education, Mission Bassin Minier	

Bordeaux, Port de la Lune et son inscription sur la Liste du patrimoine mondial : un conflit résolu entre urbanisation et préservation du patrimoine

- I. Contexte géographique et historique
 - II. L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial en 2007
 - III. La construction du pont Chaban-Delmas
 - IV. Risque de retrait de la Liste et résolution du conflit
- I. Contexte géographique et historique

Le port et la ville de Bordeaux sont situés dans le nord-ouest de la France, sur la façade atlantique (estuaire de la Gironde). La ville est traversée par la Garonne. L'histoire de la ville est très ancienne et

très riche, marquée à la fois par l'activité portuaire (dont le commerce des esclaves) et l'activité viticole, toutes deux au cœur d'intenses échanges commerciaux mondiaux, notamment à partir du XVII^e siècle. Cette histoire multiple a laissé un héritage considérable et relativement bien préservé, constitué de pas moins de 350 bâtiments reconnus au titre de la Loi sur les Monuments historiques : palais et hôtels particuliers, quais et docks, ponts, châteaux, églises, basiliques et cathédrales, bourses, places et jardins majestueux... Bordeaux est aujourd'hui considérée comme la capitale mondiale du vin mais aussi de la gastronomie. Elle est aussi une destination touristique internationale (tourisme d'affaires et de loisirs) avec 6 millions de visiteurs par an en moyenne.



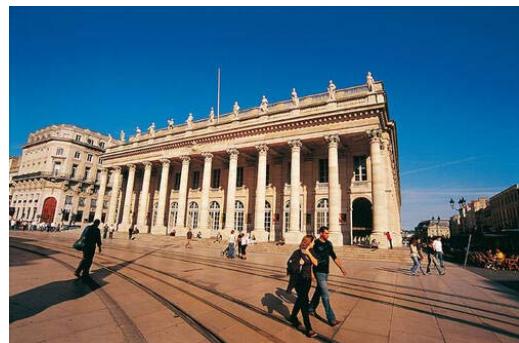
Source : <http://francegeo.free.fr/img/carte/bordeaux.png>



© Editions Gelbart-Centre du patrimoine mondial



© Editions Gelbart-Centre du patrimoine mondial



© Editions Gelbart-Centre du patrimoine mondial

II. L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial en 2007

Bordeaux, Port de la Lune constitue un exemple exceptionnel par son rôle de capitale d'une région vinicole de renommée mondiale, et par l'importance de son port dans le commerce régional et international. L'urbanisme et l'architecture de la ville sont le fruit d'extensions et de rénovations continues de l'époque romaine jusqu'au XXe siècle. La ville est également un exemple exceptionnel des tendances classiques et néo-classiques qui lui confèrent une unité et une cohérence urbaine et architecturale exceptionnelles. Bien conservé, son urbanisme représente le succès des philosophes qui voulaient faire des villes un creuset d'humanisme, d'universalité et de culture. (Rapport ICOMOS)

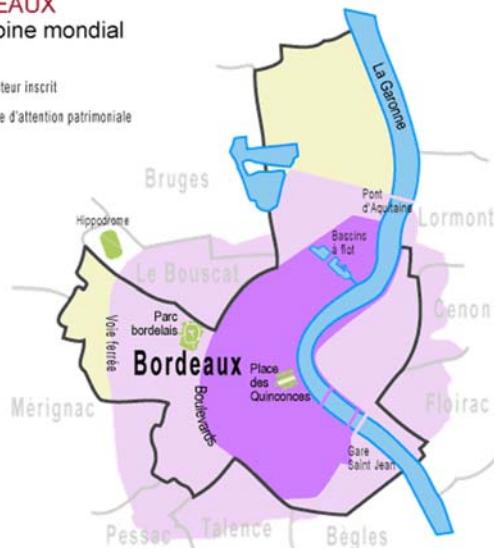
Les critères d'inscription :

- Critère (ii) : Bordeaux, Port de la Lune constitue un témoignage exceptionnel d'un échange d'influences sur plus de 2 000 ans. Ces échanges ont apporté à cette ville cosmopolite, à l'époque des Lumières, une prospérité sans équivalent qui lui a offert une transformation urbaine et architecturale exceptionnelle, poursuivie au XIXe siècle et jusqu'à nos jours.
- Critère (iv) : Bordeaux, Port de la Lune représente un ensemble urbain et architectural exceptionnel, créé à l'époque des Lumières, dont les valeurs ont perduré jusqu'à la première moitié du XXe siècle. Bordeaux est exceptionnelle au titre de son unité urbaine et architecturale classique et néo-classique, qui n'a connu aucune rupture stylistique pendant plus de deux siècles.

Source : Centre du patrimoine mondial <https://whc.unesco.org/fr/list/1256/>

BORDEAUX
Patrimoine mondial

 Secteur inscrit
 Zone d'attention patrimoniale



Bordeaux, Port de la Lune est le plus grand ensemble urbain inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, soit 1 810 hectares sur les 4 455 que compte la ville dans son ensemble.

Source : <https://www.bordeaux.fr/p15366/l-inscription-sur-la-liste-du-patrimoine-mondial>



Le fleuve et les quais

© QUENTIN SALINIER Source : <https://www.sudouest.fr/2017/06/28/bordeaux-les-sites-emblematiques-du-classement-unesco-en-images-3565548-5138.php?nic>



Source : <https://www.uniquetoursfactory.com/city-tours-magazine/fr/bordeaux-patrimoine-unesco/>

III. La construction du pont Chaban-Delmas

Si la candidature de Bordeaux, Port de la Lune était en réflexion dès 2003, c'est également en 2003 qu'est lancée une consultation sur la construction d'un pont levant franchissant la Garonne, permettant à la fois l'allègement de la circulation sur d'autres ponts de la ville mais aussi le passage de grands bateaux de croisière pour une escale à Bordeaux. Les deux démarches démarrent donc au même moment mais en parallèle.

Le projet de pont retenu est celui du cabinet d'architecture *Architecture et Ouvrages d'art*. De béton et d'acier, il présente une longueur totale de 575 mètres avec une partie centrale se levant lorsque nécessaire. Les pylônes en acier du pont présentent quant à eux une hauteur de 77 mètres. Construit entre 2009 et 2012, il a coûté 157 millions d'euros et a été inauguré en mars 2013.

Mais sa réalisation a failli coûter à la ville de Bordeaux son inscription au Patrimoine mondial pourtant tout récemment obtenue, en juin 2007. Le Comité du patrimoine mondial s'est en effet très vite inquiété non seulement de l'impact visuel du nouveau pont sur le paysage fluvial du Port de la Lune mais aussi de la destruction d'un autre pont pourtant inclus dans la zone Patrimoine mondial...



Construction du pont

<https://www.gtm-sudouest-tpgc.fr/vinci/construction-du-pont-mobile-jacques-chaban-delmas/>



<https://www.constructionweekonline.com/article-20957-engineering-genius-pont-jacque-chaban-delmas>



<https://www.vinci-construction.fr/realisations/conception-construction-du-pont-mobile-jacques-chaban-delmas-bordeaux-33>

IV. Risque de retrait de la Liste et résolution du conflit



The screenshot shows a news article from Le Monde. The header includes the Le Monde logo, a 'Consulter le journal' link, and navigation tabs for ACTUALITÉS, ÉCONOMIE, VIDÉOS, OPINIONS, CULTURE, and M LE MA. The article is under the CULTURE category. The title is 'L'Unesco place les ponts de Bordeaux sous surveillance'. A sub-headline reads: 'L'organisation onusienne vient de lui signifier une sérieuse mise en garde pour le réexamen de son classement en 2009.' The author is Claudia Courtois, and the article was published on July 8, 2008, at 16h24, last updated on July 8, 2008, at 16h24. A short summary at the bottom states: 'La ville de Bordeaux, classée depuis un an à peine, risque-t-elle de perdre son label Unesco ? L'organisation onusienne vient de lui signifier une sérieuse mise en garde pour le réexamen de son classement en 2009.'

Article du Monde du 8 juillet 2008

Extrait : « *Nous sommes dans un processus de dialogue, mais un classement engage des droits et des devoirs* », lâche M. Bandarin (directeur du Centre du patrimoine mondial) ».

https://www.lemonde.fr/culture/article/2008/07/08/l-unesco-place-les-ponts-de-bordeaux-sous-surveillance_1067636_3246.html

- 2008 : le Centre du patrimoine mondial a été averti qu'un pont métallique historique et de valeur exceptionnelle, situé dans la zone Patrimoine mondial, le **Pont Pertuis**, a été **détruit** en décembre 2007, soit dans les semaines qui ont suivi l'inscription. De plus, le **projet de pont levant** franchissant la Garonne **inquiète** le Comité en raison de ses proportions, de ses dimensions et de son impact paysager sur la zone Patrimoine mondial. Le projet n'avait d'ailleurs pas été officiellement notifié lors de la procédure d'inscription au Patrimoine mondial. Le Centre du patrimoine mondial a demandé à la municipalité de réfléchir à un projet alternatif ainsi qu'une étude d'impacts.
- 2008 : lors de la session du Comité du patrimoine mondial en juin, celui-ci condamne la destruction du Pont Pertuis, demande davantage d'informations sur les dimensions et le coût du nouveau pont, une étude d'impacts et une étude sur d'autres solutions de franchissement. Il engage entre autres la France à demander l'inscription de Bordeaux sur la Liste du patrimoine mondial en péril, enclenche la « procédure de suivi renforcé » et envisage le retrait du site de la Liste du patrimoine mondial pour sa session de 2009.
- 2009 : la France annonce au Comité du patrimoine mondial qu'elle **regrette la destruction du pont du Pertuis** et qu'un travail d'inventaire des vestiges du port est en cours. Le Comité demande le **réexamen du projet du nouveau pont** et l'étude de solutions alternatives qui n'incluraient pas le transit de grands navires en face des zones historiques afin de limiter l'impact visuel sur le bien. Il note par ailleurs qu'un permis de démolition d'une façade a été refusé par la municipalité, allant dans le sens de la préservation du patrimoine et le respect de son inscription au Patrimoine mondial. Le Comité renonce à appliquer la procédure de suivi renforcé.

Pont Bacalan-Bastide et label Unesco : les Bordelais sont sereins

 Lecture 3 min

A La Une • Bordeaux



Article paru dans Sud-Ouest le 25 juillet 2010

Extrait : « *Le dossier bordelais n'est pas à l'ordre du jour du Comité du patrimoine à Brasilia* » a déclaré Alain Juppé avant de partir en vacances à l'issue du dernier conseil municipal de sa ville. L'affaire serait donc close.

<https://www.sudouest.fr/2010/07/25/pont-bacalan-bastide-et-label-unesco-les-bordelais-sont-sereins-146535-2780.php?nic>

- 2010 : Juillet, lors de la session du Comité du patrimoine mondial, la France annonce qu'un **Comité Local UNESCO Bordelais**, composé d'experts en patrimoine et chargé d'examiner les demandes de **permis de construire** susceptibles d'avoir un impact sur le bien a été créé. Il se réunit une fois par mois. Toujours lors de cette session, la France explique les **modifications apportées au pont** pour réduire son impact visuel :
 - Donner aux pylônes une apparence plus en harmonie avec le classicisme de l'architecture bordelaise. La hauteur des piles a été ramenée de 83 à 77 mètres, leur profil réduit à 9,56 m x 5,30 m, au lieu de 10,96 m x 5,30 m, soit une diminution de près de 15 %, et leur biseau supérieur a été inversé.
 - Modifier la couleur du béton, supprimer les belvédères, apporter un nouveau modèle d'éclairage et réviser l'architecture du poste de commande sur la rive droite.
 - Créer sur la rive droite du fleuve un écran paysager avec de grands arbres.
- Le Centre du patrimoine mondial et l'ICOMOS se félicitent des modifications proposées.



<https://www.bordeaux.fr/images/ebx/fr/pieceJointe/2627/1/file/1680x1050blanc.jpg>